



2 CHAMPIONNATS DE FRANCE



#Tous
AntiCovid

A PROPOS DU PASS SANITAIRE

Pour participer au DOUBLE CHAMPIONNAT DE FRANCE, il faut présenter un pass sanitaire valide (QR code papier ou numérique grâce à l'application TousAntiCovid) c'est-à-dire remplir un de ces 3 critères :

- o être totalement vacciné (= avoir reçu la seconde dose depuis plus de 7 jours) (ou 28 jours pour le vaccin Janssen)
- o présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48h à votre entrée sur le site de l'exposition
- o présenter un certificat de rétablissement de la Covid19 de plus de 11 jours et de moins de 6 mois

FAUT-IL OBLIGATOIREMENT PRÉSENTER UN PASS SANITAIRE POUR ACCÉDER AU CHAMPIONNAT DE FRANCE ?

Un pass sanitaire valide sera demandé à toutes les personnes de plus de 12 ans, travaillant et/ou exposant au Double Championnat de France.

JE N'AI PLUS DE BATTERIE SUR MON TELEPHONE OU JE N'AI PAS DE RESEAU INTERNET, JE NE PEUX PAS MONTRER MON PASS SANITAIRE SUR L'APPLICATION TOUSANTICOVID.

Dans ces deux cas le QR code papier vous sera demandé pour entrer sur le site du Double Championnat de France. Il est vivement recommandé de prévoir une version papier de votre pass sanitaire pour ce type de problématiques.

LE MASQUE EST-IL OBLIGATOIRE SUR LE SITE DU CHAMPIONNAT ?

Non, le port du masque n'est pas obligatoire sur le site du championnat. Il est toutefois obligatoire sur les rings et le ring d'honneur.

EST-CE QUE JE DOIS PRESENTER MON PASS SANITAIRE POUR ENTRER SUR LE SITE DU DOUBLE CHAMPIONNAT DE FRANCE, SAMEDI ET DIMANCHE ?

Non, chaque personne qui présentera un pass sanitaire valide à l'entrée du Double Championnat de France, se verra remettre un bracelet qui lui permettra de ne plus être contrôlé les jours suivants.



Crufts



ROYAL CANIN

Agria

VOS CHIENS



CENTRALE
CANINE